CHEMINS DE FER.

Illinois Central

Double Service Quotidien.
CHARS-DORTOIRS PULLMAN
D'un bout à l'autre Ligne pour
ST-LOUIS,
LOUISVILLE, CHICAGO,
MEMPHIS ET CINCINNATI.
Chauffés à la vapeur, éclairés au gaz.
Vastes Trains Vestibules.
CHARS RESTAURANTS,
Servant les repas à la carte.
Chars Buffet et Bibliothèque.
Chars avec Fauteuils à Bascule.
Sièges gratis entre la Nouvelle-Orléans, Louisville et Cincinnati
CHARS-DORTOIRS JUSQU'A
MONROE
et les Points Principaux dans le Nord de la Louisiane,
Natchez et Vicksburg par le Yazoo and Mississippi Valley Railroad.
Les trains quittent la gare Union tous les jours à 19:15 heures p. m.
BUREAU DES BILLETS,
Rues St Charles et Commune.
A. J. McDOUGALL, Div. Pass. Agent.

La compagnie du chemin de fer de

Yazoo & Mississippi Valley.

Départs Quotidiens	Bulletin observé 4 JAN. 1906.	Arrivées Quotidiennes
No 8	Express de Memphis	No 7
3:45 p. m.	Traine régulière de Memphis, Tenn., faisant des stations locales.	9:50 a. m.
No 22	Express de jour locale	No 21
3:40 a. m.	Pour Vicksburg, Natchez et les points intermédiaires.	5:35 p. m.
No 110	VALLEY EXPRESS	No 109
10:15 p. m.	Chars Dortoire de Natchez et Monroe. Lne. via Vicksburg, Miss.	6:00 a. m.
No 34		No 33
4:40 p. m.	Bayou Sara Accom'tn	9:30 a. m.

BUREAU DES TICKETS,
ST-CHARLES ET COMMUNE.
JOHN A. SCOTT,
Assistant Gén. Agt. Pass.
A. J. McDOUGALL, D. P. A.,
Nouvelle-Orléans.

LOUISVILLE & NASHVILLE.

ARRIVE ET SUR.
HEURES LIMITE CHAQUE JOUR AVE.
CHARS VESTIBULES DE PULLMAN
Pour Montgomery, Birmingham, Nashville, Louisville, Cincinnati, Atlanta, Jacksonville, Washington, Baltimore, Philadelphie et New-York.
DIMINUTS SANS CHANGEMENT.

Arrivée	Départ
Fast mail tous les jours... 7.25 a m	Fast mail tous les jours 8:10 pm
Express tous les jours... 6:20 p m	Express tous les jours . 7:00 am
Limited tous les jours... 8:25 p m	Limited tous les jours ....9:20 am
Service de la Cote.	
Tous les jours excepté dim 8:30 a m	Tous les jours excepté dim 4:00 pm
Excursion dim 9:25 p m	Excur dim..7:40 am

Bureau pour la vente des billets, coin rues Carondelet et Commune. Bureau de billets de l'entrée au pied de la rue du Cana..
Notre service des chars vestibules limités de Nouvelle-Orléans à New-York se fait sans changement de plusieurs heures plus rapide que tous les points correspondants. Pas de prix de trajet supplémentaire exigé sur ce train. Un char restaurant y est attaché. Repas sont servis en route.
Plans et 1 cent des chars dortoir pour un voyage sans changement.
JOHN K. RIDGELY, Div. Pass Agent.
C. L. STONE, G. P. A., Louisville Ky.
Demandez-au 41 fée

SOUTHERN PACIFIC

(Sunset Route)
T. L. & T. R. R. & S. S. CO
L. W. R. R.
Service double quotidien entre la Nouvelle-Orléans, El Paso, Tucson, Los Angeles et San Francisco
SUNSET LIMITED
Départ Nouvelle Orléans tous les jours à 15:55 heures A. M. Wagons de Jour, Chars Salons Compartiment des Chars Dortoirs Chars Dortoirs Observatoirs et Chars Salle à manger.

EXPRESS DE LA COTE DU PACIFIQUE
De la Nouvelle Orléans tous les jours à 9:00 P. M. Chars de Jour, Chars Fauteuils et Chars Dortoirs.
Chars-Dortoirs Pullman pour Dallas et Denison sans changement
BUREAU DES BILLETS,
Coin des rues Canal et St Charles.
D. M. HOLLINGSWORTH,
Agent Passagers de Ville.
F. S. DECHE, A. G. P. et T. A.
No 517 rue Natchez

Southern RAILWAY

La Route de Chars sans changement entre le Sud, le Nord-ouest et l'Est. Seulement 36 heures pour New York, par le Great Washington et Southwestern.

Vestibule Limité No 35		Malle Express No 36
Départ de la Nlle-Orléans	8:00 P. M.	9:20 A. M
Arrive à Atlanta	11:40 A. M.	11:50 P. M
Départ "	12:00 midi	11:50 P. M
Arrive à Washington	6:42 A. M.	9:00 P. M
" Baltimore	8:00 A. M.	11:35 P. M
" Philadelphie	10:15 A. M.	2:56 A. M
" New York	12:43 P. M.	6:23 A. M
" Boston	8:30 P. M.	2:30 P. M

Les trains courent sans changement des Chars à Coucher de Pullman, avec Service Suppl. de Char à Dîner en route.
Les 36 courant des Trains Solides à Washington sans changement, arrive une nuit seulement. Pour plus ample information et les Réserves, veuillez s'adresser au
BUREAU DE BILLETS DU SOUTHERN RAILWAY,
104 rue Commune, Nouvelle-Orléans; La.
M. McMillan, Ass't Agent de Pass. et Tkt.
E. Powers, Agent de District de Passagers
J. Andrews, Southwestern Pass. Agent.
J. Hardwick, Ag't Gén'l de Pass. Wa
Washington, D. C.
A. Turk, Général du Trafic. Washington. D. C.

CHEMINS DE FER.

Queen and Crescent Route.

Trains Vestibules Solides.

	No 2.	No 4.	No 6.
Part de—			
Nlle-Orléans..	7 30 p m	9:10 a m	6:00 a m
Arrive à—			
Meridian.....	1:20 a m	2:40 p m	1:10 p m
Part de—			
Meridian.....	1:30 a m	2:45 p m	——
Arrive à—			
Birmingham..	5:40 a m	6:45 p m	——
Chattanooga..	9:40 a m	10:30 p m	——
Lexington....	5:15 p m	5:55 a m	——
Cincinnati ...	7:30 p m	8:15 a m	——
Buffalo.....	2:00 p m	7:30 p m	——
Part de—			
Nlle-Orléans..	7:30 p m	9:10 a m	——
Arrive à—			
Meridian.....	1:20 a m	2:45 p m	——
Part de—			
Meridian.....	1:30 a m	2:45 p m	——
Arrive à—			
St-Louis.....	7:04 p m	7.56 a m	——

Part de— Nlle-Orléans 7:30 p. m
Arrive à—
A Chattanooga.....9:40 a. m
A Knoxville..... 1:19 p. m
A Bristol.....8:45 p. m
A Washington.... 6:53 a. m
A Philadelphie...10:15 a. m
A New York.....12:43 p. m

CHARS Restaurant Café. Repas à la carte.

No 4 Pan Américan Spécial, pour Meridian Birmingham, Chattanooga, Cincinnati, Buffalo et les points intermédiaires quittera à 9:10 heures a. m. Ce train ayant des chars-dortoirs Pullman jusqu'à Cincinnati, et chars restaurant jusqu'à Chattanooga.
No 2 Limité quittera à 7:30 heures p. m comme d'habitude, ayant des chars-dortoirs jusqu'à Cincinnati, St-Louis et New York. Des chars restaurant servant tous les repas jusqu'à Cincinnati et New York.
No 8 pour la Rivière aux Perles, Covington Mandeville et les points intermédiaires quittera à 4:20 heures p. m. tous les jours, les dimanches exceptés.
L'excursion du dimanche quitte la Nouvelle Orléans pour la Rivière aux Perles, Abita Covington, Mandeville et les points intermédiaires à 7:45 a. m.
No 6, les jours de semaine, fait connection à Pearl River pour St-Tammany, Abita Springs et Covington la semaine seulement.
No 2 transporte les passagers pour St-Tammany, Abita Springs et Covington les samedis seulement.

J. R. WELLS, D. P. A.
E. B SHELBY C. P. A.
GEO. H. SMITH, G P A.
E. J. ANDERSON A. G. P. A.
22janm— Nouvelle-Orléans. Lne.

ATLANTA AND NEW ORLEANS SHORT LINE

Atlanta & West Point R. R
—AND—
The Western Railway of Alabama

La ligne directe entre la Nouvelle-Orléans et l'Est. Double trains quotidiens. Chars-dortoirs d'un bout à l'autre de la ligne. Chars restaurants. Service sans égal.
J. P. BILLUPS, A. G. P.
W. F. LACY, A. G.
718 rue Gravier, Nlle-Orléans. Lne.
Mars—1an

ASSURANCES.

ETAT DE SITUATION —DE LA— Compagnie d'Assurances —DES— MARCHANDS

De la Nouvelle-Orléans.

Pour l'année finissant le 31 décembre 1902

Primes reçues		
Sur risques de feu		$43.628 39
Sur risques de rivière		3.036 73
Total des primes		$46.665 12
A ajouter—		
Non terminées 1901		66.380 11
Moins non terminée 1902		21,888 53
		$44,492 58
Ajouter—		
Intérêt	$5.207 09	
Loyer	4 102 18	9.309 27
Revenu total		$53.801 85
Déduire:		
Pertes de feu payées	26.433 10	
Pertes de rivière payées	298 25	
Pertes totales payées		26,731 35
Primes remboursées		2,544 84
Réassurances		3,552 60
Taxes et licences		3,501 25
Commissions		2,185 32
Compte des Dépenses de Propriétés foncières		472 57
Dépenses générales salaires, honoraires d'avocats		14,232 87—33,258 30
		$20,543 55
Réservé pour toutes pertes non payées		2.136 00
Reserve pour payer réassurances		378 03 — $2,514 03
Profit		$18,029 52
Moins Dividende de juin		3,000 00
Moins dividende de décembre		3,000 00 — 6,000 00
Profit net du surplus		12,029 52
ACTIF.		
Billets à recevoir		$ 1,102 45
Billets garantis par dépôts		1 158 81
Primes en cours de collection		12,244 17
Comptant en main		4.416 96
Propriété foncière		60,000 00
6 actions French Opera Ass'n Ltd., au pair		600 00
50 actions de la Citizens Bank of La., à 1.50		7,500 00
7 actions de la Provident Savings Bank à 1.25		875 00
20,000 City Fours à 1.11		22,200 00
11,000 Fifth Levee Dist. Bonds 5 pour cent à 1.13		12.430 00
1,000 Bossier Levee Bonds, 6 pour cent à 1,13		1.130 00
16,500 Caddo Levee Bonds, 6 pour cent, à 1.13		18,645 00
26,500 Caddo Levee Bonds, 5 pour cent, à 1.14		30,210 00
		$172,510 89
PASSIF.		
Fonds capital		$100,000 00
Réservé pour pertes non ajustées		21,897 53
Réservé pour pertes non payées		2,136 00
Réservé pour payer la réassurance		378 03
Dividendes non payés		1,079 20
		$125,490 76
Surplus 1901. $35,030 61		
Ajouter profit 1902... 12,029 52		
Surplus		$47,030 13
		$172,510 89

L'état ci-dessus est une copie juste, vraie et correcte transcrite des livres de la Compagnie.
Nouvelle-Orléans, 12 janvier 1903.
Signé: PAUL CAPDEVIELLE, Président.
JULES MONTREUIL, Secrétaire.
Assermenté et souscrit pardevant moi, ce 14ème jour de janvier 1903.

ASSURANCES.

Vingt-et-Unième Etat Annuel
—DE LA—

Southern Insurance COMPANY,

OF NEW ORLEANS.

Pour l'année finissant le 31 décembre 1902.

Primes reçues:		
Sur risques d'incendie	$218 317 79	
Sur risques de rivières	3,461 00	
Sur risques de mer	2,435 28	
		$224,214 07
Ajouté: Primes non acquises de 1901		114,313 21
		$338,527 28
Moins: Primes non échues de 1902		96,856 83
		$241,670 45
A déduire—		
Primes remises	$24,032 84	
Réassurances	22,896 50	
		59,929 34
Primes net		$184,741 11
Ajouté intérêts, escomptes et sauvetage	$10 694 87	
Moins profits et pertes	3,873 23	
		6,821 64
Revenu net		$191,562 75
Débours—		
Pertes payées sur risques d'incendies	$134,130 72	
Pertes payées sur risques de rivières	1,280 45	
Pertes payées sur risques de mer	180 32	
	$145,591 49	
Moins réservé pour pertes des années précédentes inclues ci-dessus	55,510 32	
	$90,081 17	
Commissions payées	31,626 62	
Association des Underwriters, patrol, etc	960 67	
Propriétés foncières, assurances réparations et taxes	827 00	
Taxes et licences	5,135 35	
Dépenses générales bureau local et agence, annonces, fournitures de bureau, dépenses légales	22,362 34	
Pertes non ajustées et contestées	15,416 00	
Comptes douteux	2,681 01	
		159 096 20
Profit net		$32,466 55
Dividendes juillet 1902	$8,000 00	
Dividendes janvier 1903	8,000 00	
Balance à surplus	16,466 55	
		$39,466 55
ACTIF		
Comptant en banques et au bureau		$29,581 46
$175,000, 4 pour cent bons Cert'st de la Ville de la Nouvelle-Orléans à 109		190,750 00
$80 000 4 pour cent bons de l'Etat de la Louisiane à 106		84,800 00
$6,900 bons à prime de la Ville de la Nlle-Orléans à 216		14,904 00
$1,000 bons à prime tirés de la Ville de la Nlle-Orléans		2 550 00
Une action de Louisiana Sugar Exchange Stock		100 00
Une action French Opera Association		75 00
Propriété Foncière— Bureaux: Bâtisses No 314 Camp et No 12 Bank Place, Nlle-Orléans.		35,000 00
Primes net en cours de perception		26,454 40
Meubles, installations, coffre fort, etc		1,000 00
		$385,204 86
PASSIF		
Fonds-Capital		$200,000 00
Réserve pour risques non terminées de 1902		96,856 83
Réservé pour pertes ajustées et non ajustées		15,416 00
Comptes non-payés pour décembre 1902		1 070 79
Dividendes non payés		8,144 00
Surplus		63,777 24
		$385,264 86

Le tableau ci dessus est une copie vraie et correcte des livres de la Compagnie.
ERNEST MILTENBERGER, Président.
SCOTT McGEHEE, Secrétaire.

Fait et signé sous serment devant moi ce 20ème jour de janvier 1903.
(Sceau) CHAS. J. THEARD,
Notaire Public

Trente-Unième Etat Annuel de la Situation de la Compagnie d'Assurances

TEUTONIA

DE LA NOUVELLE-ORLEANS, LNE.

Conformément aux dispositions de sa charte la compagnie publie l'état suivant pour l'année finissant le 31 décembre 1902:

Primes reçues—		
Sur risques de feu		$824,426 73
Sur risques de mer		10,897 98
Sur risques de rivière		15,005 44
		$850,330 15
A déduire—		
Pertes de feu payées	$350,834 73	
Pertes de mer payées	2,577 72	
Pertes de rivière payées	3,947 11	
Primes remboursées	133,333 08	
Réassurances	91,630 10	
Commissions	129,134 75	
Taxes et licences	8,646 30	
Dépenses générales d'agence, moins l'intérêt et profits et pertes	42,926 47	
	$763,032 26	
Pertes non ajustées et non payées	42,385 50—	805,417 76
		$44,912 39
ACTIF.		
Comptant en banque	$42,433 19	
250,000 bons 4 pour cent de la Ville de la Nlle-Orléans	277,500 00	
$150,000 bons d'Etat de la Louisiane	172,800 00	
$50,000 bons 4 pour cent des Etats-Unis	54,500 00	
100 actions de la banque du Canal.	15,800 00	
25 actions de la Banque Nationale Germania	3,925 00	
10 actions de la Banque d'Epargnes Provident	1,300 00	
150 actions du Illinois Central Railroad	21 600 00	
15 actions de la Hibernia Bank and Trust Company	6,375 00	
Propriétés foncières — bâtisse du bureau	40,000 00	
Primes en cours de collection	96,793 88—	$734,027 07
PASSIF.		
Fonds capital		$250,000 00
Réservé pour primes non expirées		334,050 23
Surplus		86,916 34
Dû pour réassurances et autres ressources		7,500 00
Dividendes non payés		13,175 00
Pertes non payées et non ajustées		42,385 50—$734,027 07

L'état ci-dessus est une copie vraie et correcte transcrite des livres de la compagnie.
ALBERT P. NOLL, Président.
SAMUEL HYMAN Vice-Président.
FRANK LANGHEHN, Secrétaire.

Assermenté et souscrit pardevant moi, soussigné, notaire de la Nouvelle-Orléans, ce 15me jour de janvier 1903.

ASSURANCES.

PREMIER RAPPORT
—DE LA—

Compagnie d'Assurance Germania

DE LA NOUVELLE ORLEANS, LNE.

Affaires commencées le 13 août 1902.
Pour l'année finissant le 31 décembre 1902.

Recettes:		
Primes de feu écrites	$49,521 09	
Ajoutes: Balance d'intérêt et profits et pertes	187 50	$49,708 59
Moins: Réserve pour primes non expirées... $23,231 19		
Réserve pour pertes non payées.. 1,565 00		24,796 19
		$24,912 40
Débours:		
Primes de feu	$1,175 01	
Réassurances	2 417 97	
Primes remises	2,898 79	
Commissions	4,418 66	
Taxes et licences	175 00	
Salaires et dépenses générales	5 132 93	16,219 27
Profit net placé aux fonds de surplus		$8,693 13
ACTIF.		
Bills recevables pour stock	$30,040 00	
Primes en voie de collection	17,214 66	
Bons de la ville de la Nouvelle-Orléans et de l'Etat de la Louisiane	84,570 00	
Comptant en mains et en banque	1,664 66	
	$133,489 32	
PASSIF.		
Stock capital	$100,000 00	
Réservé pour primes non expirées	23,231 19	
Réservé pour pertes non payées	1,565 00	
Fonds de surplus	8,693 13	
	$133,489 32	

Le tableau ci-dessus est un transcrit vrai et correct des livres de la compagnie.
JACOB HASSINGER, Président.
J. E MERILH Vice Président.
OTTO T. MAAER Secrétaire.
Assermenté et souscrit pardevant moi à la Nouvelle-Orléans, Lne, ce 10me jour de janvier 1903.
GEORGE C. WALSHE,
11 janv—1 m Notaire Public

VAPEURS.

LIGNE FRANÇAISE,

COMPAGNIE GENERALE TRANSATLANTIQUE.
Ligne directe au Havre, Paris (France)

Partant tous les jeudis, à 10 h. A. M.
Du quai No 42, north River, pied de la rue Morton.
LA CHAMPAGNE 29 janvier.
*LA LORRAINE, 5 février.
LA BRETAGNE, 12 février.
*LA TOURAINE, 19 février.
LA CHAMPAGNE, 26 février
*LA SAVOIE, 5 mars.
*Vapeurs à double hélices.
Agence Générale 32, Broadway, New-York
FRANK J. ORVILA, No 213 rue Carondelet N. O., Lne. Agent général du fret.
E. E. PREVOST, Agt, 722 rue Commune 1er fév—1 an

AVIS DE SUCCESSIONS.

Succession de James Clark.

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la paroisse d'Orléans — No 69 472—Division D—Attendu que Caroline Clark (femme Sole) a présenté une pétition à la Cour à l'effet d'obtenir des lettres d'exécutrice testamentaire dative dans la succession de feu James Clark, décédé intestat, avis est par le présent donné à tous ceux qui cela peut concerner d'avoir à déduire dans les dix jours, les raisons pour lesquelles il ne serait pas fait droit à ladite pétition. Par ordre de la Cour.
THOMAS CONNELL, Greffier.
16 jan—16 20 25

Succession de Moritz Brahl.

COUR CIVILE DE DISTRICT POUR LA Paroisse d'Orléans—No. 69,464—Division A — Avis est par le présent donné aux créanciers de cette succession et à toutes autres personnes intéressées d'avoir à déduire dans les dix jours qui suivront la présente notification, les raisons (s'ils en ont ou peuvent en avoir) pour lesquelles le compte provisoire présenté par Hugo Brahl, exécuteur de cette succession, ne serait pas approuvé et homologué et les fonds distribués conformément audit compte. Par ordre de la Cour. THOMAS CONNELL, Greffier. G. V. Sonnat, avocat. 21 jan—21 25 30

Succession de William Tell.

COUR CIVILE DE DISTRICT POUR LA paroisse d'Orléans—No 69.545—Division A—Attendu que Mme William Tell, veuve de William Tell, a présenté une pétition à la Cour à l'effet d'obtenir des lettres d'administration dans la succession de feu William Tell, décédé intestat, avis est par le présent donné à tous ceux que cela peut concerner d'avoir à déduire dans les dix jours, les raisons pour lesquelles il ne serait pas fait droit à ladite pétition. Par ordre de la Cour.
THOMAS CONNELL, Greffier. W. S. Benedict avocat. 21 janv—21 25 30

VENTES A L'ENCAN.

Jas. A. Brennan

J. A. Bordeau et als vs Jacques Bordeau et als No 69,968—Cour Civile de District pour la Paroisse d'Orléans, Division D.
Il sera vendu à l'enchère publique, MARDI, le 3 février 1903, à midi, à la Bourse des Propriétés Foncières, 311 rue Baronne, par Jas. A. Brennan, encanteur, bureau 634 rue Gravier, en vertu d'un jugement rendu le 19 décembre 1902, et signé le 2 janvier 1903, par l'Hon W. B Sommerville, juge de la Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, Division D, dans l'affaire ci-dessus intitulée, a propriété ci-après décrite, à savoir:
1° Une certaine portion de terre avec les bâtisses et améliorations dans le Troisième District, dans l'ilet borné par les rues Lapeyrouse, Dupré et Gausga et le chemin de Gentilly désigné par la lettre A sur un arpentage fait par D. E Seghers, voyer, daté le 29 décembre 1902 et d'après cela ladite portion de terre mesurant 36 pieds 3 pouces et 6 lignes de face à la rue Lapeyrouse sur une profondeur sur la rue Dupré de deux cent vingt sept pieds et une profondeur sur le chemin de Gentilly, de 216 pieds 2 pouces et 2 lignes et une largeur dans le fond de 138 pieds cinq pouces.
2° Une certaine portion de terre dans le Troisième District, dans l'ilet 1571, borné par les rues Dupré, Aubry, Clay et O'Reilly, désignée par la lettre A, sur un devis fait par D E Seghers, voyer, daté le 13 décembre 1902 et mesurant 80 pieds de face à la rue Aubry sur une première profondeur sur la ligne le séparant du lot B, sur ledit devis de 21 pieds où ledit lot se retrecit 11 pieds 6 pouces vers la rue Clay et de là il a une deuxième profondeur de 169 pieds et une profondeur et façade sur la rue Clay de 190 pieds et une largeur dans le fond de 68 pieds 6 pouces.
3° Une certaine portion de terre dans le même ilet que la deuxièmement ci-dessus décrite, désignée par la lettre B, sur ledit devis, commençant à une distance de 121 pieds 3 pouces et 2 lignes de l'encoignure des rues Aubry et Dupré, et mesurant 101 pieds 11 pouces et 2 lignes de face à la rue Aubry et a une première profondeur sur le côté vers le lot A de 21 pieds où ledit lot s'élargit vers la rue Clay 11 pieds 6 pouces et alors il a une deuxième profondeur de 169 pieds, et une profondeur sur la ligne déjà le séparant du lot C de 190 pieds et une largeur dans le fond de 113 pieds 1 pouce et deux lignes.
4° Une certaine portion de terre dans le même district que les propriétés 2me et 3me décrites, désignée par la lettre C sur ledit devis, formant l'encoignure des rues Dupré et Aubry et mesurant 121 pieds 3 pouces et 2 lignes de face à la rue Aubry sur une profondeur et façade sur la rue Dupré de 191 pieds et une largeur dans le fond de 121 pieds 7 pouces et 2 lignes.
Conditions—Une moitié ou plus on tout comptant, la balance, s'il y en a, en un an, 8 0[0 d'intérêt de la date de l'achat jusqu'au paiement, un dépôt de 10 pour cent au moment de la vente. Les taxes de 1903 devant être payées par les acquéreurs et ne devant avoir le droit de collecter les loyers seulement à partir de la date de la signature des actes. Actes de vente pardevant Fred Zengel Esq, notaire, aux frais des acquéreurs.

VENTES A L'ENCAN.

Denis, Danziger & Tessier.

ANNONCE JUDICIAIRE
MEUBLES DE MAISON — SUCCESSION DE JOHN E. STANLEY.
No 68,982—Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans.
PAR DENIS, DANZIGER & TESSIER—J. C. Denis, encanteur—Bureau 134 rue Carondelet—MERCREDI, 4 février 1903, à 11 heures a. m., à la Bourse des Propriétés Foncières, 311 rue Baronne, il sera vendu à l'enchère publique en vertu d'un ordre de l'Hon. Geo. H. Théard, juge de la susdite cour, Division E, daté 12 décembre 1902, dans l'affaire ci-dessus intitulée, la propriété ci-après décrite à savoir:
Un lot de meubles de maison, le tout d'après l'inventaire enregistré.
Conditions—Comptant.
21 jan—21 25 31—fév 1 4

J. A. Reinach.

ANNONCE JUDICIAIRE.

Propriété commerciale de valeur pour magasin et résidence.

No 1132 rue Decatur, près de la rue Hôpital.
Dans le Deuxième District de cette ville.
Nos 2519 et 2521 rue Bourbon.
Dans le Troisième District de cette ville.
—Et—
Trente-cinq (35) terrains de valeur pour bâtir,
Dans le Troisième District de cette ville.
Dans un voisinage s'améliorant.
Succession de Louise E. Sturm—No 68,923.

PAR JACOB A. REINACH, encanteur—Bureau No 636 Allée Commerciale—JEUDI, le 5 février 1903, à midi, à la Bourse des Propriétés Foncières, No 311 rue Baronne, en vertu d'un ordre de l'Hon. Geo H. Théard, juge de la Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, Division E, daté le 24 décembre 1902, dans l'affaire et pour le compte de la succession de Louise E. Sturm, il sera vendu à l'enchère publique:
1° Un certain lot de terre ensemble avec une bâtisse en briques à trois étages qui s'y trouvent et les dépendances qui y appartiennent en en dépendent, situé dans le Deuxième District de cette ville et autrefois désigné par le No trente neuf, maintenant lot No six de l'ilet No treize, borné par les rues Ursulines, Hôpital, Vieille Levée, maintenant Decatur et Gallatin, sur un plan fait par Joseph Pilié, daté le 29 décembre 1833 et déposé en l'étude de Wm Christy, autrefois un notaire en cette ville. Ledit lot mesure vingt cinq pieds de face à la rue Vieille Levee, maintenant rue Decatur, vingt cinq (25) pieds deux pouces quatre lignes de face à la rue Gallatin, 92 pieds 8 pouces et cinq lignes de profondeur sur la ligne inférieure, 89 pieds 3 pouces et 6 lignes sur la ligne supérieure, ladite bâtisse portant le No municipal 1132 rue Decatur.
2° Un certain lot de terre ensemble avec toutes les bâtisses qui s'y trouvent et les dépendances y appartenant, situé dans le Troisième District de cette ville, désigné par le No Trois, dans l'ilet No cinquante deux et maintenant comme lot No Quatre de l'ilet No huit cent quatre vingt six sur la liste d'assessement de la ville, borne par les rues Bagatelle (maintenant Bourbon) Union (maintenant Tonro), Josephine (maintenant Priseur) et Moldelle (maintenant Bord Roman) sur un plan dudit ilet annexé à un acte passé le 11 novembre 1851 pardevant Jean Agnasse, alors un notaire en cette ville, mesurant 28 pieds 6 pouces de face à la rue Bagatelle (maintenant Bourbon) sur 127 pieds 10 pouces et 5 lignes de profondeur. Les améliorations prennent les Nos municipaux 2519 et 2521 rue Bourbon.
3° Un certain lot de terre situé dans le faubourg Washington, troisième district de cette ville, désigné par le No un dans l'ilet No dix, maintenant No deux cent quatre vingt quinze qui est borné par les rues Lesseps, Bourgogne, Pologne et Remparts, d'après un plan dressé par J. H. Pilié le 28 février 1832, et déposé en l'étude de Charles Janin, alors notaire en cette ville, par acte du 5 mars 1832; ledit lot No un forme l'encoignure des rues Lesseps et Bourgogne et mesure, en mesure américaine, 53 pieds 5 pouces 6 lignes de face à la rue Lesseps sur 28 pieds 10 pouces de profondeur et de façade sur la rue Bourgogne, anciennement Craps.
4° Cinq certains lots de terre situés dans le Troisième District de cette ville dans l'ilet compris entre les rues Marais, Urquhart, Montégut et Féliciana, ilet No 488, désignés par les nos 7, 8, 9, 10 et 11 dudit ilet, d'après un plan de William De Young, architecte, déposé en l'étude de F. Grima, notaire, le 26 mars 1862, et daté le 13 février 1862; lesdits lots de terre sont contigus et mesurant en mesure américaine, comme suit: Les lots Nos 7, 8 9 et 10, mesurant chacun 31 pieds de face sur ladite rue Feliciana, sur 115 pieds de profondeur, et ledit lot No 11 formant l'encoignure des rues Urquhart et Feliciana et mesurant 32 pieds de face à la rue Feliciana sur 115 pieds de profondeur et façade à la rue Urquhart, le tout entre lignes parallèles.
5° Quatre certains lots de terre situés dans le Troisième District de cette ville, dans l'ilet compris entre les rues Urquhart, Villeré, Feliciana et Montégut, ilet No 523, et désignés par les Nos 8, 9 10 et 11 dudit ilet, d'après le dernier plan ci dessus mentionné; lesdits lots de terre sont contigus et mesurant chacun, en mesure américaine, 31 pieds de face à la rue Feliciana sur 115 pieds de profondeur, entre lignes égales et parallèles; ledit lot No 11 formant l'encoignure de rues Feliciana et Villeré; ensemble avec tous les droits, voies, privilèges et avantages ci-dessus y appartenant.
Acquis par ledit défunt George F. Sturm, par achat de la succession de Mme C Tonsano, d'après un acte passé pardevant Félix Grima, anciennement un notaire en cette ville, le 28 mars 1862 et enregistré dans le Bureau des Transferts, livre 85, folio 441.
Termes et Conditions—Un tiers ou plus comptant et la balance, s'il y en a, à un ou deux ans avec 7 pour cent d'intérêt par an de la date jusqu'au paiement; devant être garantie par hypothèque et privilège de vendeur sur la propriété et toutes les clauses de sécurité. Les acquéreurs devant assumer les taxes pour 1903 et devant faire un dépôt de 10 pour cent pour lier la vente. Actes de vente aux frais des acquéreurs pardevant Edwin Horatio Seymour, notaire.
N. B. Aussi à la même date et endroit il sera vendu un (1) lot d'argenterie, un (1) lot de bijouterie: animaux consistant en un cheval, un poulain, une vache et un veau, un buggy et harnais.
Conditions—Comptant pour les effets mobiliers.

VENTES A L'ENCAN.

Denis, Danziger & Tessier.

ANNONCE JUDICIAIRE.
SUCCESSION DE THOMAS N. BOYLAN.
No 67,808.—Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans
PAR DENIS, DANZIGER & TESSIER—J. C. Denis, encanteur, bureau No 134 rue Carondelet.—SAMEDI, le 31 janvier 1903, à 11 heures a. m., à la porte d'entrée de la Bourse des Propriétés Foncières, No 311 rue Baronne, il sera vendu à l'enchère publique, en vertu d'un jugement rendu le 4 décembre 1902 et signé le 10 décembre 1902, par l'Hon. Geo H. Théard juge de la susdite Cour, Division E dans l'affaire ci-dessus intitulée—
2 Chevaux, 2 Barouches.
Conditions—Comptant.
20 janv—20 24 25 30 31

Macon&Kernaghan

ANNONCE JUDICIAIRE.

VENTE EN PARTAGE

D'une Propriété d'Affaires d'Encoignure,

Cottages Simples et Doubles dans le Grand Troisième Ward.

PAR MACON & KERNAGHAN—W. A. Kernaghan, encanteur.—Bureau 138 rue Carondelet, JEUDI, le 12 février 1903, à midi, à la Bourse des Propriétés Foncières, No 311 rue Baronne, il sera vendu à l'enchère publique en vertu d'un jugement rendu le 19 décembre 1902 et signé le 5 janvier 1903, par l'Hon. Fred D. King, juge de la Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, Division B, dans l'affaire de la succession de John Killilea et als vs James Killilea, No 89,274 du dossier de la dite Cour, la propriété ci-après décrite, à savoir:
1° L'encoignure d'affaires populaire Nos 2000 et 2002 rue Perdido à l'encoignure de la rue Bertrand, comprenant la bâtisse double en bois à un étage avec magasin à l'encoignure et chambres habitables dans le fond et sur l'autre côté. Aussi le cottage double en bois Nos 609 et 611 rue Bertrand, contenant 3 chambres de chaque côté.
Aussi le cottage simple en bois, No 613 rue Bertrand, contenant 3 chambres. Aussi le cottage simple en bois, No 615 rue Bertrand, contenant 3 chambres. Les bâtisses et améliorations ci-dessus décrites sont construites sur un certain lot ou portion de terre dans le premier district de cette ville dans l'ilet borné par les rues Perdido, Bertrand, Poydras et Palmyre, désigné comme lot No 16 de l'ilet No 495 sur les plans de la ville du troisième district d'assessement de la Nouvelle-Orléans et mesurant 29 pieds 6 pouces de face à la rue Perdido sur 121 pieds 1 ligne de face à la rue Bertrand, 120 pieds de profondeur sur l'autre ligne de côté et 77 pieds 2 pouces et 3 lignes de largeur dans le fond; d'après un plan dressé par Louis H. Pilié voyer, daté le 22 décembre 1875, déposé dans le bureau de W. I. Hodgson, encanteur, un devis duquel est annexé à un acte de vente de la succession de Xavier Simson & John Killilea, pardevant W. S. Kleinpeter, ancien notaire, le 16 juillet 1877, laquelle dite portion de terre était originalement composée de deux lots désignés par les Nos 17 et 18 de l'ilet No 7 sur un plan par Louis Bringier, voyer général, daté le 20 avril 1839, déposé en l'étude de D. L. McCay, notaire en cette ville, d'après lequel plan original les dits lots mesurant comme suit: Le lot No 17 28 pieds 10 pouces et 6 lignes de face à la rue Perdido sur 120 pieds sur la ligne du lot No 16, 116 pieds 9 pouces et 2 lignes sur la ligne du lot No 18 et 30 pieds 2 pouces et 1 ligne de largeur dans le fond. Le lot No 18 formant un triangle à l'encoignure des rues Bertrand et Perdido et mesurant 117 pieds 9 pouces de face à la rue Bertrand, 116 pieds 9 pouces et 3 lignes sur la ligne de côté du lot No 17 et 46 pieds et 5 pouces sur la ligne du fond, laquelle sépare ledit lot du lot No 19, le tout en mesure anglaise.
Cette propriété est dans un voisinage très peuplé, près des lignes de chars, églises, marchés et écoles. Les cottages de la rue Bertrand se louent pour $24 par mois ou $288 par an. La propriété de l'encoignure sert comme magasin et résidence et est bien située pour cet usage et comme un endroit d'affaires prospère.
2°